



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 octobre 1997

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 Septembre 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 Octobre 1997

Subventions pour le Protocole Sport de Haut Niveau - Saison 96/97

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Christiane ROUSSELLE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Patricia LUCAS

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de NIORT soucieuse d'aider au développement du sport, et en particulier le sport de haut niveau, a élaboré, conjointement avec les instances sportives locales, un protocole d'aide aux Associations évoluant en Division Nationale et participant par conséquent à des Championnats de France.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser M. le Maire à signer ce protocole et à verser aux Associations remplissant les conditions fixées dans ce protocole les subventions suivantes :

Aéro-Club des Deux-Sèvres	583,00
Amicale Laïque Niortaise	11.967,00
Archers Niortais	13.256,20
Art et Sport	26.542,00
A.S.P.T.T.	19.421,00
Basket-Club Niortais (acompte de 28.000,00 F au Conseil Municipal du 30 Juin 1997)	2.371,00
Bicross-Club Niortais	7.806,00
Cercle des Nageurs de Niort	59.659,70
Club Hippique Niortais	20.147,00
Ecole de Tennis de Niort	6.374,00
Ecole Niortaise de Taekwondo	13.020,00
Gaule Niortaise	9.422,00
Golf-Club Niortais	9.674,00
Judo-Club Niortais	7.940,00
Mini-Racing 79	15.910,00
Moto-Club des D.S.	16.236,00
Niort Bowling-Club	3.817,00
Niort Handball	46.921,75
Niort Patiglance	12.702,00
Niort Volley-Ball	70.142,00
Pédale St-Florentaise	9.839,00
Roller-Club Niortais	3.253,00
Shotokan Karaté Do	1.210,00
Sojjok Kwan	15.224,00
Souché Tennis de Table	8.347,00
Stade Niortais Athlétisme	64.352,00
Stade Niortais Rugby (acompte de 80.000 F au Conseil Municipal du 28 Mars 1997)	33.153,70
Stade Niortais Tir	2.654,50
Twirling-Club Niortais	6.043,00
Twirling Niort Beauvoir	11.466,00
Vertiges	1.620,00
Yachting Club Niortais Voile	7.526,00

Ces subventions, d'un montant de 538.599,85 F, seront imputées au 922.2519 - 65748 # 493.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 43
Contre : 0

Abstention : 0
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)